

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	60 (1922)
Heft:	42
Artikel:	Chant des vignerons : extrait du Livret de la Fête des vignerons, à Vevey, en 1851
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-217523

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

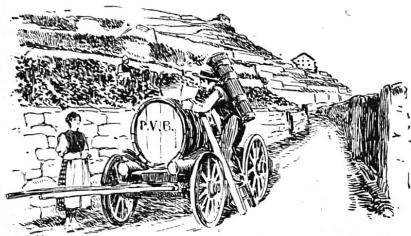
ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



AUTOUR DU PRESSOIR

A vendange bat son plein. Nos vigneron sont sur les dents. La récolte est si forte qu'ils ne savent où la loger toute. La fuitte manque. Tous les vases disponibles ont été utilisés ; ils sont pleins jusqu'à la bonde. Cette abondance, qui dépasse toutes les prévisions, jette le désarroi dans le marché ; c'est une sarabande incroyable des prix ; ils changent d'un jour à l'autre, presque d'heure en heure. Aussi ne se faut-il pas étonner que les ventes soient rares. L'acheteur est perplexe : il n'ose s'aventurer. De quoi demain sera-t-il fait ?...

Il faudra se dévouer. Les adversaires de l'alcool auront fort à faire à lutter contre le flot de vin qui va se répandre dans le monde, menaçant de tout submerger. Ce sera presque un devoir patriotique de boire. Mais cela n'autorisera pas toutefois de coupables excès.

Il nous revient, à propos de vendanges, un amusant souvenir de jeunesse.

Cela se passait dans un de nos vignobles qui n'a guère collaboré à la renommée des vins vaudois. Ce n'est pas précisément un cru à mettre dormir derrière les fagots.

C'était par un dimanche brumeux et froid de la seconde quinzaine de décembre. Nous étions allés, en famille, rendre visite à l'une de nos bonnes connaissances. Naturellement, il fallut descendre à la cave. Et les trois verres traditionnels, donc !

Brr ! Il faisait un froid, mais un froid, dans ce caveau. Il ne ressemblait en rien aux belles caves voûtées du grand vignoble, qui rappellent les églises et où l'on déguste et savoure religieusement les crus généreux saillis du « guillon » dans le petit verre fin, qu'ils ourlent d'écume, ou coulant lentement, mais de hauts versés, des vieux flacons poussiéreux. Sur une longue planche fixée au mur et recouverte d'un lit de paille des pommes de toutes espèces étaient étalées. Au-dessous, à droite, la provision de pommes de terre ; à gauche, celle de combustible. Au fond, dans l'ombre, la seille à fromage et la seille à choucroute trahissent leur présence.

Notre hôte, un pot-à-lait à la main, s'en alla droit à l'ovale, à côté duquel, tout penaud, se blottissait le tonneau de « vin de table ». La vue de ce pot-à-lait qui, momentanément allait changer d'emploi, jouer les travestis, augmentait encore notre sensation de froid.

Du pot, aux trois quarts plein, notre hôte versa dans le verre unique qui allait faire le tour de la compagnie. Puis il le présenta ensuite à la lumière de la bougie, le promena sous son nez, goûta, puis, avec un petit air de satisfaction et faisant claquer sa langue :

— A la vôtre ! Pour sûr, y va bien ; y se laisse boire. Voyez donc comme il est clair.

Le verre vidé, il secoua d'un mouvement familier la dernière goutte, reversa et passa à son voisin de droite. Celui-ci, un brave campagnard habitant la maison contiguë, prit le verre, fit le même manège que notre hôte, puis but une gorgée, en opinant de la tête.

Pour nous, citadins, enveloppés dans nos manteaux, le col relevé, grelotants, nous regardions, non sans quelque appréhension, le verre se rapprocher. Que cette coupe passe loin de nous !

— Eh ! bien, François, qu'en dis-tu ? demande à son voisin le maître de céan.

— Hé ! hé ! te sâ, Santuinet, lâ bin gagni !

J. M.

Moyen pour empêcher le vin de s'aigrir. — Réunissez une dizaine d'amis de joyeuse humeur ; faites-les boire tout votre vin et vous n'aurez plus d'inquiétudes à ce sujet.

Pauvre mari. — Dans un feuilleton en cours : « Anaïs regarda son mari. Il était visible qu'il avait besoin de « foin ».

Au Restaurant. — Une Anglaise, très maigre, entendre dire, d'une femme très joliment grassouillette, qu'elle ne vit que d'expédients.

« Aho ! pense l'Anglaise, je vais en faire autant. »

Et le soir à son restaurant, elle appelle le garçon et lui commande... des expédients !

Tête du garçon !



CHANT DES VIGNERONS

Extrait du Livret de la Fête des Vignerons, à Vevey, en 1851.

1.

Le sélaou sé layva ora,
On bi sélaou dé tzau-tin ;
Lé por cein qu'avoué l'aurora
No z'in aperçu Gustin.
L'ire prêt
Dein lo tret
D'embossy tota la maâta
Dè la premyre trolhia.

2.

Lé rezins l'ant bouna mena,
Ressimblant à noutrè dzins,
On ne craint pas la famena,
Quant on vay caou by rezins.
Sant gonflâs
Colorâs,
L'est la tanta Gamalye
Qe va bin s'in régâla.

3.

Vay de vo Gritton ma mya
Vouaïqui-vai cy grappellion,
N'est-le pas à voutra guisa ?
L'est por voutron crebellion.
Catzi lo
Dein l'otto
Dein l'otto dé voutron pâre,
Yo no gremallien delon.

4.

Y faut que noutré breintâres,
Semotteyan à tzavon,
Et bin travailly ein frâres
Vai que d'za le tserroton.

Semottâ

Tot parrâ

Bailly vite à noutré fennes
L'esimplio d'on boun ovrâ.

5.

Quand n'arrein fini çau resses,
Que san ique lez d'amon,
No farcein quaque caresses
A c'y galé bossaton.

Lez d'avau

Quemin faut

Dein le cabinet dê vegne,
L'eï y a pliaice por tzacon.

6.

La fena la plie galéza
Que vencinze avoué no,
Tzanteray queméin Theresa
D'ouna voix dé soprano.

Ein Rolliet

Rein n'est bliait,

Sebahy se noutron maître
L'eï n'a zu dein son partzet.

7.

Dépatzein et allein rydo
Faut relèva la trolhiâ,
Se l'on jâ tot cein sé mymo
Lé dzein-no lé bein mé plat.

Le colon

L'est daou bon

Ei paou s'epardzy tot defro
Lz dgerlot n'est rein prévon.

8.

Se l'on jâ le grappelliadzo,
C'ty an por ty lé z'einfants.
Derant ty dein le velâdo
Lé petits apry lé grands ;

Que sant bons

Vouâ sant bons

Çaou rezéins que noutré fellies
L'ant laissé sur les tsapons.

9.

L'est por cein balla Suzetta
Que l'on vouaïque voutron bein
Apry vo et la Djeannetta
Rysta-te quaque rezins ?

On sé jâ

Remarquâ

Se l'on aoublye dein se n'orna
On grappellion ou vesin.

MOTS CARRÉS

Est en puissance de mari. —

Il recouvre la porcelaine. —

Puis un des jours de la semaine. —

Se réveillant fut très mari

De porter des oreilles d'âne. —

Prénom qui n'est Esther ni Jeanne.

La solution sera publiée dans le numéro 44 du « Conteum Vaudois ». Il sera tiré au sort deux primes entre les solutions qui nous parviendront jusqu'au 28 octobre.